



Licenciement abusif?

Par kikou

Bonjour, cela fait 6 ans que je travaille dans la même entreprise, il y a quelques temps de cela mon patron m'a proposé de l'argent pour me mettre avec lui contre un ouvrier pour qu'il parte de lui-même de l'entreprise, ce que j'ai refusé! Quelques années après je suis en maladie pour fracture donc 6 mois d'arrêt mon patron ne cessait de me rappeler que le lui couter de l'argent pendant mon absence. Il y a un mois un ouvrier de l'entreprise a déposé une main courante contre moi et 2 autres ouvriers pour harcèlement au travail. Mon employeur a convoqué tous l'entreprise pour remettre un peu d'ordre, depuis pour ne pas avoir de problème (car je n'ai rien fait et les autres non plus) je mange à l'extérieur dans mon véhicule. Entre temps cet employeur a déposé une plainte pour le même motif je me suis retrouvé en gendarmerie comme un vrai criminel il y a beaucoup de personnel de l'entreprise qui ont fait de fausses déclarations (je me demande si il n'on pas reçu de l'argent comme on me l'avait proposé à l'époque). Je suis retourné au travail bien évidemment et je demande à voir mon patron car je ne supporte plus l'ambiance et la pression et les magouilles (parce qu'il y en a), il me propose une rupture conventionnelle n'étant pas préparée je l'ai refusé car je ne connais pas mes droits pour la suite (chômage...) il me propose alors de ne pas me présenter au travail le lundi de ne pas répondre au courrier recommander ni à sa convocation et me dit qu'il ferait un licenciement pour non présentation au travail avec des indemnités mes congés restant payés et que je me mette en auto entrepreneur qu'il me donnerait du travail, j'hésite car j'en ai vraiment marre, et là il me dit que si ça ne se fait pas maintenant il me licencierait dans un mois pour faute grave avec moins d'indemnité et qu'il m'enfoncerait auprès de tous les patrons qui téléphoneraient si je me présente à un poste pour du travail, et qu'il déposerait une plainte en gendarmerie en tant que victime par rapport au fait qu'il y est eu des problèmes de plainte au sein de son établissement. Je sais beaucoup de choses pas nettes à propos de l'établissement et j'ai effectué des heures sup. Payer de main à mains. A 16h il m'envoie voir ça comptable qui avait écrit sur un brouillon le montant de ce que je toucherais si je décide de partir maintenant pour abandon de poste 5000 euros indemnités+congés restant non pris (6 semaines) et un papier sortie à l'ordinateur pour me "faciliter la tâche pour me mettre en auto entrepreneur". Puis il me dit qu'il veut me voir dans le courant du week end dans un café sans personne avec nous pour discuter. Sur le coup je lui dis oui mais une fois le week end arrivé je ne veux plus je suis dégoûté! Je suis allé en urgence chez le médecin car je ne dors plus je ne mange plus perte de poids en très peu de temps bref je vais pas bien. Je veux aller à l'inspection du travail pour tous leur dire mais qu'est ce que je risque pour les heures sup non déclarer? Merci de me donner vos conseils je ne sais pas quoi faire je suis un peu perdu